

Procès verbal n° 2 Commission consultative des étudiantes Mardi 10 Novembre 17:30 sur zoom

Déléguées BMed1: Léa fontana, Sloan Walther

Déléguées BMed2 : John Asaipillai, Adrien genton, Guillaume Quatravaux

Déléguées BMed3 : Fanny Amrein, Célia di Nocera, Lucie Chapuis, Vincent Vanat

Déléguées MMed1: Maëlle Thiry, Charlotte Beauville, Frederic Freundler

Déléguées MMed2 : Marie Dufour, Ana De palma, Nuno Cabral Ferreira, Christiane Marques

Déléguée MMed3 : Arnaud Lyon, Matthieu Paschoud, Alexander Jucht

AEMIL: Yann Hervigo (RRF), Sophie Maillard (Présidente), Camille Pache (RRE), Maëlle Marro (Secrétaire)

Ecole de médecine:

Pierre-Alexandre Bart (Directeur académique)

Romano Regazzi (Vice-directeur académique)

Véronique Junod-Verest (Vice-directrice opérationnelle)

Sylvie Félix (Responsable de l'unité des compétences cliniques)

Unité pédagogique:

Daniel Turpin (responsable de l'unité de l'évaluation des apprentissages)

Sara Vadot (Conseillère pédagogique et responsable de l'accompagnement pédagogique du cursus)

Laura Morend (conseillère pédagogique et responsable de l'évaluation de l'enseignements par les étudiantes)

Marc Sohrmann (responsable unité pédagogique et médicale Upmed)

Décanat

Patrick Bodenmann (vice-doyen à l'enseignement et à la formation)

Ordre du jour

Ordre du Jour modifié

1. Acceptation de l'Ordre du Jour modifié
2. Acceptation du PV de la CCE du 6.10
3. Communications de la Présidente de la CCE
4. Communications de la Vice-Présidente de la CCE
5. Communications de la Présidente de l'AEML
6. Communications de l'Ecole de Médecine
7. Questions à Mme De Kaenel concernant la BiUM
8. Questions à la Dre Félix concernant les compétences cliniques
9. Questions à M. Turpin concernant la prochaine session d'examens
10. Gestion de la mobilisation étudiante par les M2
11. Tour de table des déléguées : ordre décroissant
12. Divers

La séance débute à 17:30.

1) Acceptation de l'ordre du jour modifié.

L'ordre du jour modifié est accepté.

2) Acceptation du PV de la séance du 6 octobre 2020

Le PV de la dernière séance est accepté.

3) Communications de la Présidente de la CCE

Suite à la lettre reçue qui faisait état du state of mind des étudiant-e-s des Bmed2 Medsics a établi et transmis une liste des différents organes de soutien psychologique. On souhaiterait également qu'une liste de guidelines soit réalisée par la Dresse. Berney et transmise aux déléguées.

Cette période difficile sera agrémentée tous les jours d'activités proposées par les étudiant-e-s de la faculté (cuisine, sport, bricolage, etc..) Les déléguées sont en charge d'envoyer un mail à leur volée afin de recruter les étudiant-e-s qui animeront ces activités.

Santé mentale des étudiant.e.s



MedSICS

Liste des ressources disponibles pour les étudiant.e.s

1. Pour recevoir de l'aide
2. Services de l'UNIL
3. Aides financières-budget pour les étudiant.e.s
4. Prestations médicales pour les étudiant.e.s
5. Pour rester informé.e/s'engager
6. Pour se distraire

5) Communications de la présidente de l'AEMML

Tenait à mettre en avant la participation de l'AEMML à la GEW (journée de l'entrepreneuriat) le 17 novembre (journée dédiée à la santé). L'invité est le Pr. Patrick Schoettker. Elle nous attend nombreux.

6) Communications de l'école de médecine

Pr. Bart: C'est une période chargée pour l'école de médecine du point de vue organisationnel. (déroulement de l'année et des examens). Ils sont conscients que certain-e-s souffrent de cette situation néanmoins l'école de médecine ne souhaite pas recevoir tous les mails de plainte des étudiant-e-s. e. Un mail sera envoyé par la présidente et le RRF pour informer les étudiant-e-s et les déléguées sont priées de faire passer l'information à leur volée. Ils sont extrêmement soucieux des conditions sanitaires des patients, professeurs et étudiant-e-s et les étudiant-e-s doivent leur faire confiance.

Bureau des examens: L'unité a changé de nom pour devenir: l'UNEVAP: l'unité d'évaluation des apprentissages. Daniel Turpin en est le responsable en interim jusqu'à l'arrivée d'un nouveau responsable en début d'année prochaine: Jérémy Pouille.

Dialogue avec la volée BMed1. La séance du 12 novembre a été reportée. Les étudiant-e-s recevront un mail à ce sujet d'ici fin novembre.

Mme.Verest-Junod: Faculté de médecine est la seule faculté qui publie et planifie les dates des examens pour l'ensemble de l'année académique. En raison de la situation sanitaire actuelle, les dates des examens publiées en début d'année ont été sujettes à des modifications. En effet, les facultés qui doivent tenir des examens en présentiel ont dû se répartir les salles pendant la session d'examen. La faculté avait fait une demande afin d'effectuer des examens une semaine avant le début officiel de la session universitaire qui leur a été refusée par l'Unil. Bmed 1 et Bmed2 auront des examens en présentiel et dès la Bmed3 les examens de la session de janvier seront à distance. Concernant l'absence des étudiant-e-s en raison de quarantaine lors des examens, des discussions sont en cours afin de proposer des dates de rattrapages.

Ampleur de la mobilisation étudiante par l'armée, la protection civile: Selon M.Hervigo, 5 étudiants ont été mobilisés. Aucun Bmed1 -> ils n'ont pas encore effectué leur service militaire La faculté tient à être informée de l'ampleur de cette mobilisation afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires. Tout étudiant mobilisé doit en faire part à M.Hervigo.

7) Questions à Mme De Kaenel concernant la BiUM

Mme. De Kaenel rappelle que la bibliothèque du Chuv était une des précurseur dans le port du masque. Néanmoins elle regrette les regroupements d'étudiant-e-s avant l'ouverture et nous prie de faire attention aux comportements aux abords de la bibliothèque.

Résumé des consignes sanitaires.

Consignes sanitaires CHUV

- La FBM recommande d'appliquer les consignes sanitaires du CHUV
- Depuis le 27 août :
 - port du masque de soins **ET** respect des distances en toutes circonstances, même assis
 - consigne validée par le Doyen FBM pour application aussi à la Bibliothèque dès le 27.08
 - consigne appliquée dans les autres bibliothèques universitaires suisses dès le 3.11
- Utilisation correcte du masque requise
 - désinfection des mains lors de toute manipulation
 - couverture du nez et de la bouche
 - ne pas déposer le masque directement sur la table
- Exemplarité des comportements
 - les consignes sont dans l'ensemble bien respectées, mais il reste un marge de progrès
 - chacun est ambassadeur du CHUV et de la FBM et fait preuve d'engagement

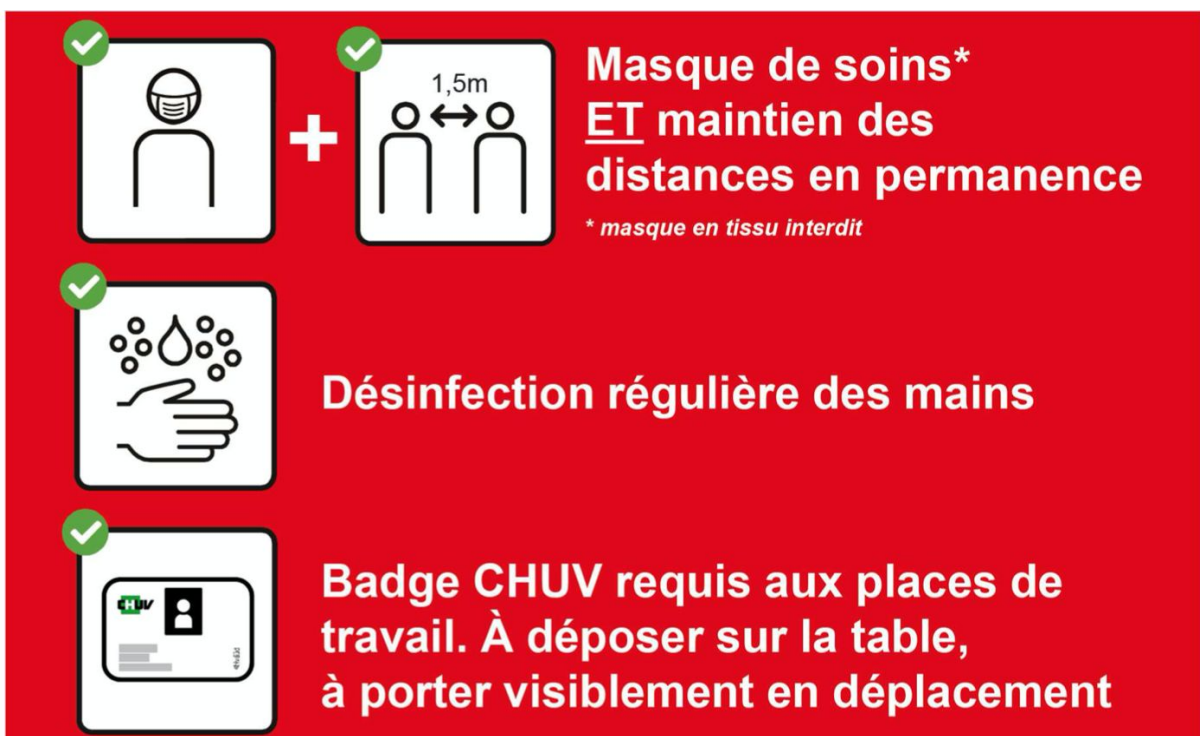
4



Consignes de la Ville et de l'UNIL


- Le CHUV applique les décisions de la Ville de Lausanne
 - port du masque à la sortie du métro et lors des déplacements d'un bâtiment à l'autre de la cité hospitalière
 - [Site intranet CHUV](#)
- L'UNIL indique
 - port du masque obligatoire dans les bâtiments ainsi qu'**aux abords extérieurs** de ces derniers, en toutes circonstances.
 - [Message de la rectrice UNIL](#)


Avis du service sécurité CHUV

- Limiter l'accès aux places de travail
 - réservé aux détenteurs du badge CHUV
 - le badge doit être déposé sur la table pour les contrôles
 - rez ouvert à tout public pour renseignements, prêts, Printunil, pas pour le travail
- Introduire le Socialpass à l'entrée de la bibliothèque
- Vérifier auprès des services du Canton s'il est conforme de dépasser plus de 30 personnes par étage
- Afficher des consignes de la Ville concernant les rassemblements et les lieux extérieurs très fréquentés



 +  **Masque de soins***
ET maintien des distances en permanence
** masque en tissu interdit*

 **Désinfection régulière des mains**

 **Badge CHUV requis aux places de travail. À déposer sur la table, à porter visiblement en déplacement**



Le service de sécurité du CHUV souhaiterait l'introduction du social pass à l'entrée de la bibliothèque. Après discussion sur zoom avec les personnes présentes, Mme de Kaenel et son équipe prépareront un argumentaire contre l'instauration de ce social pass. En effet, si un étudiant-e venait à contracter le virus, l'entier de la bibliothèque devrait-elle être en quarantaine?

Mme.de Kaenel vérifiera que dépasser 30 personnes par étage est conforme aux règles en vigueur dans le canton.

Questions adressée à Mme de Kaenel:

Elle est consciente des tables trop basses pour les canapés raison pour laquelle ils installent des tables plus adaptées.

Les travaux des cabinets médicaux qui s'installent en-dessus de la bibliothèque dureront d'après ses informations jusqu'en janvier. Elle s'accorde sur le fait que le bruit est infernal pour tous. Elle a rédigé un mail afin d'avoir des dates plus précises quant à la fin des travaux et la cessation des nuisances sonores.

8) Questions à la Dre Félix concernant les compétences cliniques

Bmed2: Cours d'introduction sera en ligne mais les activités pratiques seront en présentiel.

Bmed3: Éventuel rattrapage des techniques de soins au printemps 2021. Éventuel rattrapage des ELM au printemps 2021.

Mmed1: HCT sont maintenus. L'absence de certains médecins dû à un empêchement ou autres est délicate mais heureusement n'auront pas d'impact sur le cursus.

Frédéric M1: Si des étudiant-e-s souhaitent apporter davantage d'aide lors de cette crise pourront-ils être dispensés des HCT? La Dre. Félix se renseigne et reviendra vers les Mmed1.

Mmed2: Pression sur les hôpitaux afin de maintenir l'immersion clinique. Ils auront des cours blocs d'une durée de 2 semaines afin d'éviter les inégalités.

Ana de palma: Y aura-t-il un rattrapage de l'enseignement des sutures et de l'annonce de mauvaise nouvelle? Dresse Félix: Des rattrapages seront proposés aux étudiant-e-s qui ne sont pas partis en échange puis ensuite aux étudiant-e-s mobilité.

Mmed2: Ecos de mars est en préparation. Port du masque en continu lors de la journée. L'attente sera moins festive en l'absence de collation. Il est clair que les examens qui impliquent le retrait du masque du patient ne pourront pas être réalisés.

Mmed3: Experts des Ecos sont prêts.

9) Questions à M. Turpin concernant la prochaine session d'examens

Bmed1: Pourquoi les examens des Bmed1 et Bmed2 sont maintenus en présentiel? En raison de la sélection lors de ces deux années.

Les dates des examens sont-elles fixes? Oui. Les salles pour les facultés qui doivent faire des examens en présence sont réservées.

Présence de conditions spéciales comme la session d'août 2020? Non, car l'accès à tous les enseignements a été maintenu.

Bmed2: Quand auront-ils les résultats de la session d'examen de janvier? Après la rentrée.

Bmed3: Possible ouverture de la bibliothèque plus précoce le samedi 21 novembre afin de permettre aux étudiant-e-s de réaliser le progress test là-bas? Célia (B3) écrira un mail à Mme. de Kaenel.

Possibilité de revenir en arrière dans le progress test? Oui.

Une surveillance lors des examens à distance sera mise en place? Non.

Les dates des examens sont-elles fixes? Non, elles peuvent encore changer du fait de leur modalité (à distance).

Pourquoi les dates ont-elles été modifiées? La faculté souhaitait avancer la session d'examen d'une semaine mais l'UNIL a refusé.

Mmed1 : Les MMed1 sont satisfaits des dates des examens. En cas de maladie lors d'un/des examens y aura-t-il des rattrapages? En raison des cours blocs qui finissent en août et l'année Mmed2 qui commence précocement, il y aura une possibilité de promotion à titre conditionnel.

Mmed2 : Combien y aura-t-il de questions lors des examens en ligne? Ils sont priés de demander au Mmed1 qui ont déjà eu affaire à cette modalité.

L'école de médecine présente ses excuses quant au changement de dates des examens sans notification préalable aux étudiant-e-s. La faculté met un point d'honneur à communiquer. Séance hebdomadaire organisée avec la présidente de l'AEMML et la présidente de la CCE dès la semaine suivante (raison pour laquelle les étudiant-e-s doivent passer par ces 2 étudiants pour les inquiétudes, soucis rencontrés pendant cette période si particulière)

10) Gestion de la mobilisation étudiante par les M2

Nuno: création d'un pool d'étudiant-e-s de Mmed1 et Mmed2 volontaires afin d'apporter leur aide aux établissements qui en ont besoin (Ems, établissement psycho-sociaux mais pas les hôpitaux ou cliniques) Une charte a été signée ce qui apporte un cadre administratif. Un salaire de 33 chf/h sera versé aux étudiant-e-s engagés. Le canton de vaud a été divisé en 4 zones et les étudiant-e-s ont la possibilité d'indiquer leurs préférences. Le travail réalisé est tout à fait à la portée des Bmed3. La volée Bmed3 est-elle motivée à faire partie du pool? La faculté est-elle d'accord que la volée Bmed3 s'engage?

Pr. Bart remercie Nuno pour son excellente présentation et la coordination de ce projet. Il se réjouit que les étudiant-e-s reçoivent un salaire digne. Il serait judicieux de faire valider son engagement par un certificat de travail. Il rappelle que les enseignements pour toutes les années continuent et il faut peser les intérêts entre les besoins de la santé et nos intérêts propres. M. Bart est favorable à l'inclusion des Bmed3 motivés au pool.

11) Tour de table des déléguées : ordre décroissant

Mmed3: Les stages des Mmed3 en quarantaine ou malades seront-ils validés? Cela va de soi! M.Bart rappelle que les malades doivent s'annoncer à direction med.

Mmed2: Le délai du travail de master au 31 mai sera-t-il repoussé? En effet certain-e-s n'ont pas de réponse de leur tuteur et d'autres ont dû changer leur thème en raison de la covid-19. La faculté en discutera et les tiendra informés de la suite.

Bmed3: Concernant l'assistantat de travaux pratiques, comment cela se passera-t-il?
Histologie -> tous les TPs seront en ligne. Anatomie: tous les TPs seront maintenus mais les dates changeront.

Bmed2: Comment se dérouleront les TPs? Ceux du Pr. Schneider sont maintenus à distance. Ceux du 2.2 seront déplacés au 2 ème semestre.

Les objectifs du 2.2 ne sont pas clairs.

Non respect des heures de cours par certains professeurs. L'école de médecine les notifiera de l'importance de la tenue des horaires.

Y aura-t-il un remboursement d'une partie du semestre de l'année dernière? Non, mais aide financière pour les étudiant-e-s nécessiteux-ses.

Santé mentale des étudiant-e-s n'est pas au rendez-vous. Ils souffrent de la quantité de travail et du manque de sociabilisation dans le contexte actuel. De plus, le streaming est peu performant et le peu de vacances de l'été dernier se fait sentir. Faculté n'a pas la possibilité de s'occuper individuellement de chaque étudiant. Medsics est là pour ça. Les parrains-marraines aussi pour les Bmed1 et un groupe de soutien sera mis en place pour les Bmed2 sur proposition de M.Hervigo encadré d'après les guidelines de Pr.Berney.

Camille enverra un mail de rappel aux parrains-marraines. Dimitri Durr (ancienne RRE) : C'est cardinal d'insister là-dessus. Surtout avant les examens et pendant les révisions.

Camille: Projet en cours avec medsics -> former futurs parrains-marraines en début d'année académique avant rallye à reconnaître les signes de détresse et les orienter vers des organismes de soutien.

Bart rappelle l'importance de l'hygiène de vie: le sport, l'alimentation et le sommeil et le fait que toutes les volées ont/peuvent avoir de soucis en raison de la situation sanitaire actuelle et du cursus chargé.

Bmed1:

Le quota d'étudiant-e-s promu-e-s en Bmed2 sera-t-il le même que lors des années précédentes? Pr. Bart rappelle qu'il n'y a pas de quota mais que les places en auditoire sont limitées.

Comment se dérouleront les TPs? Les redoublant-e-s peuvent-ils y participer? Ils seront à distance et le corrigé sera disponible en ligne. Il n'y a pas de participation au Tps pour les redoublants.

Quand sera disponible le cahier du module B1.2? Il l'est depuis ce jour...

La séance est levée à 21:00.

La secrétaire
Maëlle Marro

La RRF
Yan Hervigo

La RRE
Camille Pache

La présidente
Sophie Maillard

